

**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
  
**Porte-parole du Gouvernement**

**Secrétaire d'Etat chargé de l'industrie**  
  
**Auprès du Ministre de l'Economie et des  
Finances**

Paris, le 16 octobre 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Faire de la France un leader mondial des protéines

A l'occasion de l'inauguration du Salon international de l'alimentation, le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie, et le consortium Protéines France<sup>i</sup> signent un engagement conjoint commun pour le développement de la filière française des protéines

L'ambition partagée est de faire de la France un leader mondial des protéines. **L'objectif est de saisir les opportunités de croissance et de création d'emplois offertes par l'augmentation de la demande de protéines végétales et animales dans le monde (+40% d'ici 2030 soit +7% par an).**

Pour ce faire, Stéphane LE FOLL, Christophe SIRUGUE et les acteurs industriels se sont engagés, dans le cadre de la solution industrielle « Alimentation intelligente » de la Nouvelle France Industrielle, à mettre en œuvre un programme stratégique de structuration et de développement du secteur en termes de recherche, d'innovation et d'investissements. Ce programme vient ainsi compléter le « Plan protéines végétales pour la France 2014-2020 ».

Au travers de ce programme national, il s'agit de:

- Structurer la filière française et initier une dynamique fédératrice sur toute la chaîne de valeur pour développer le secteur protéique, en s'appuyant sur les compétences, expertises et complémentarités nationales existantes,
- Mettre en place et soutenir des projets agricoles et industriels de R&D visant à constituer une offre de protéines fonctionnelles de qualité et d'origine variées,
- Accélérer les investissements dans des outils industriels de pointe contribuant à la création d'emploi et de valeur sur nos territoires,
- Encourager la création et le développement de start-ups susceptibles de développer rapidement des innovations en lien avec la filière,
- Accompagner la mise sur le marché de produits innovants, dans un cadre réglementaire pérenne.

Sur les 5 prochaines années, les acteurs du consortium et l'Etat estiment que des moyens humains, matériels et financiers, privés et publics, à hauteur de un milliard d'euros devraient être mis en œuvre pour répondre à ces enjeux. **Les projets issus de cette démarche collective seront accompagnés par l'Etat dans leur démarche de financement auprès de la banque publique d'investissement ou dans le cadre des procédures mises en place pour le programme d'investissement d'avenir.**

---

<sup>i</sup> Le consortium « Protéines France » regroupe 8 partenaires et a vocation à s'élargir. Ses membres fondateurs sont les 7 plus grands acteurs industriels français du secteur - AVRIL, LIMAGRAIN, NEOVIA, ROQUETTE, TEREOS, TERRENA, VIVESCIA - et le pôle de compétitivité Industries & Agro-Ressources.

## Faire de la France un leader mondial des protéines

### ENGAGEMENT CONJOINT ENTRE LE CONSORTIUM « PROTEINES FRANCE » ET L'ÉTAT

**La croissance du secteur protéique est évaluée à plus de 40% d'ici 2030. Alors que la France dispose de tous les atouts pour devenir un leader agricole et industriel mondial dans la production de protéines, notamment végétales, elle souffre d'une forte dépendance aux importations de protéines. « Protéines France » et l'État s'engagent à mettre en œuvre un programme stratégique de développement en termes de recherche, d'investissement et de soutien de la filière pour faire de la France un leader mondial des protéines.**

#### Contexte et opportunités

Les enjeux liés au développement et au renforcement d'une filière des protéines en France sont considérables, en lien avec l'augmentation de la demande alimentaire à l'échelle mondiale. La forte croissance démographique et les transitions nutritionnelles vont induire une augmentation de la demande globale en protéines animales et végétales d'ici 2030 évaluée à 40%, soit une croissance annuelle globale de plus de 7%, pour répondre à la fois aux besoins en alimentation animale et humaine. Le marché mondial des ingrédients protéiques est ainsi estimé en 2016 à environ 23 Mds€, et son développement attendu passera nécessairement par une différenciation des produits proposés (concentration en protéines, qualités nutritionnelles et fonctionnelles...) et par une diversification de leur origine, qu'elle soit animale ou végétale.

**Or l'Europe et la France souffrent d'une forte dépendance aux importations de protéines** (tourteaux de soja notamment) en raison de la demande non couverte localement dans le secteur de l'alimentation animale.

**Pourtant la France dispose d'un fort potentiel d'augmentation de sa production agricole de protéines, doublé d'un savoir-faire et de compétences devant lui permettre de mieux extraire et valoriser cette ressource tant en alimentation animale qu'humaine**, tout en respectant l'environnement et en protégeant le potentiel des sols agricoles, grâce notamment au déploiement des pratiques agro-écologiques. De plus les initiatives pour développer de nouvelles sources de protéines sont nombreuses et en plein essor sur le territoire (accroissement des surfaces cultivées, élevage, micro et macro algues, insectes, biotechnologies...).

**La France dispose ainsi de tous les atouts pour devenir un leader agricole et industriel mondial dans la production de protéines** et doit pouvoir se positionner sur toutes les opportunités de marché, avec des perspectives en termes de création d'emplois et de valeur dans les territoires.

#### Verrous à lever et actions pour y répondre

Le développement du secteur protéique français est reconnu comme stratégique par l'État notamment dans le cadre de la Nouvelle France Industrielle (NFI), de la Commission Innovation 2030, du plan « Agriculture-Innovation 2025 » et du « Plan protéines végétales pour la France 2014-2020 ». Les acteurs économiques ont saisi cette opportunité pour se fédérer et construire un plan d'action spécifique traduisant leur ambition.

Dans le cadre de la solution « Alimentation Intelligente » de la Nouvelle France Industrielle, l'ensemble du secteur protéique français (PME, grandes entreprises, instituts techniques, établissements de recherche, pôles de compétitivité, interprofessions...) a ainsi élaboré une feuille de route dont les principales actions sont :

#### **DÉVELOPPER LA PRODUCTION DES MATIÈRES PREMIÈRES**, en lien avec le plan protéines végétales pour la France 2014-2020

- Initier des programmes d'amélioration variétale de manière à obtenir des variétés à haut rendement protéique
- Diffuser les bonnes pratiques agronomiques et agro-écologiques en lien avec la production de protéines végétales
- Assurer l'industrialisation de la production de nouvelles sources de protéines animales et végétales, et structurer les filières associées

#### **AMÉLIORER LES PROCÉDÉS : FRACTIONNEMENT, EXTRACTION, TRANSFORMATION**

- Poursuivre le développement de procédés de fractionnement et d'extraction (voie sèche et voie humide)
- Évaluer, caractériser et améliorer l'impact des transformations sur les propriétés technofonctionnelles des protéines et prédire les comportements en matrice alimentaire

#### **MAÎTRISER LA FORMULATION DES PROTÉINES**

- Évaluer, caractériser et améliorer les qualités organoleptiques des nouvelles protéines
- Assurer l'équilibre en acides aminés, la digestibilité, la biodisponibilité et autres qualités nutritionnelles des protéines
- Détecter et maîtriser l'allergénicité des protéines

#### **DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PRODUITS ET ACCOMPAGNER LEUR MISE EN MARCHÉ**

- Lever les verrous réglementaires (réglementation novel food, protéines animales transformées (PAT), code des usages)
- Définir le cadre et les outils nécessaires à la démonstration de la durabilité des différentes sources de protéines
- Favoriser l'acceptabilité et la perception des nouvelles sources de protéines

### Engagement de l'État et de Protéines France pour faire de la France un leader mondial des protéines

Pour mettre en œuvre ces actions et soutenir la croissance de l'ensemble du secteur protéique français, végétal et animal, **le consortium « Protéines France » a été lancé**. Il regroupe à ce stade 8 partenaires et a vocation à s'élargir. Ses membres fondateurs sont les 7 plus grands acteurs industriels français du secteur - AVRIL, LIMAGRAIN, NEOVIA, ROQUETTE, TEREOS, TERRENA, VIVESCIA - et le pôle de compétitivité IAR.

**« Protéines France » et l'État s'engagent à mettre en œuvre un programme stratégique de développement en termes de recherche, d'investissement et de soutien de la filière pour faire de la France un leader mondial des protéines.**

Au travers de ce programme national, il s'agit de :

- Structurer la filière française et initier une dynamique fédératrice sur toute la chaîne de valeur pour développer le secteur protéique, en s'appuyant sur les compétences, expertises et complémentarités nationales existantes,
- Mettre en place et soutenir des projets agricoles et industriels de R&D visant à constituer une offre de protéines fonctionnelles de qualité et d'origine variées,
- Accélérer les investissements dans des outils industriels de pointe contribuant à la création d'emploi et de valeur sur nos territoires,
- Encourager la création et le développement de start-ups susceptibles de développer rapidement des innovations en lien avec la filière,
- Accompagner la mise sur le marché de produits innovants, dans un cadre réglementaire pérenne.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la solution industrielle « alimentation intelligente » de la NFI et vient compléter le « Plan protéines végétales pour la France 2014-2020 ». Il s'appuiera notamment sur les structures déjà mises en place par la filière, telle que la plate-forme collaborative Improve par exemple.

Sur les 5 prochaines années, les acteurs du consortium et l'État estiment que des moyens humains, matériels et financiers, privés et publics, à hauteur de 1Md€ devraient être mis en œuvre pour répondre à ces enjeux.

Au regard de l'engagement des acteurs économiques, l'État apportera tout son soutien à l'action de « Protéines France ». Les projets issus de cette démarche collective seront accompagnés dans leur démarche de financement auprès de la banque publique d'investissement ou dans le cadre des procédures mises en place pour le programme d'investissement d'avenir (PIA). Si ces outils permettent déjà d'aider à la concrétisation des projets de R&D, de démonstrateur ou d'industrialisation, les futurs projets s'inscrivant dans le cadre du programme d'action porté par « Protéines France » pourront notamment tirer parti des dispositifs du PIA3 qui sera mis en place courant 2017.

Au travers du présent engagement, l'État et « Protéines France » actent leur volonté de travailler de concert dans les 6 prochains mois pour :

- Poursuivre l'ouverture du consortium,
- Définir le périmètre des partenariats à construire au regard de chacune des actions listées dans le programme,
- Identifier des premiers projets emblématiques et prioritaires à lancer,
- Affiner les moyens et les montants qui seront mis en place du côté de l'État pour soutenir les projets s'inscrivant dans la dynamique et les priorités retenues.



Secrétariat d'État en  
charge de l'Industrie



Paris, 16 octobre 2016

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-Parole du  
Gouvernement

Christophe SIRUGUE, Secrétaire d'État  
chargé de l'Industrie

Jean-Philippe PUIG, Gérant, AVRIL SCA

Valérie MAZZA, Directrice Scientifique  
Groupe, LIMAGRAIN

Roland BRUGGER, Directeur Recherche &  
Développement, NEOVIA

Christophe RUPP DAHLEM, Directeur des  
Affaires Publiques, ROQUETTE FRERES

Alexis DUVAL, Président du Directoire, TEREOS

Guillaume MOTHE, Directeur Pôle Végétal,  
TERRENA

Olivier PARENT, Directeur de la branche  
Amidonnerie, VIVESCIA

Boris DUMANGE, Directeur Général, IAR –  
Le Pôle de la Bioéconomie



## Annexe : présentation des partenaires fondateurs de « Protéines France »

### Protéines France, un Consortium d'industriels

Protéines France regroupe à ce stade 8 partenaires. Les 7 plus grands acteurs français de la production et première transformation agricole - AVRIL, LIMAGRAIN, NEOVIA, ROQUETTE, TEREOS, TERRENA, VIVESCIA - ainsi qu'IAR – Le Pôle de la Bioéconomie – qui assure la coordination et l'animation du groupe.

Protéines France a pour ambition de fédérer l'ensemble des acteurs de la filière, quelle que soit leur taille et leur objet, actifs à tout niveau de la chaîne de valeur.

Les modalités d'élargissement de Protéines France sont en cours de définition par les 8 membres fondateurs. Protéines France bénéficie dès aujourd'hui du soutien et de l'engagement de l'ANIA pour mobiliser l'aval de la chaîne de valeur et soutenir la structuration du secteur.

Contact : Antoine Peeters, IAR – Le Pôle de la Bioéconomie | [peeters@iar-pole.com](mailto:peeters@iar-pole.com) | 07 77 61 92 76

- Fondé en 1983 à l'initiative du monde agricole français pour assurer l'avenir des filières des huiles et des protéines, **AVRIL** est un groupe industriel et financier majeur qui se développe en France et à l'international dans des secteurs aussi diversifiés que l'alimentation humaine, la nutrition et les expertises animales, les énergies et la chimie renouvelables. En 2015, AVRIL a réalisé un chiffre d'affaires de 6,1 milliards d'euros. Il compte 7200 collaborateurs répartis dans 21 pays. [www.groupeavril.com/](http://www.groupeavril.com/)
- Groupe coopératif international, créé et dirigé par des agriculteurs français, **LIMAGRAIN** fait progresser l'agriculture pour répondre aux enjeux alimentaires. Créateur et producteur de variétés végétales et céréalières, le Groupe commercialise des semences et des produits céréaliers, destinés aux agriculteurs, aux maraîchers, aux jardiniers amateurs ainsi qu'aux professionnels de l'agroalimentaire et aux consommateurs. LIMAGRAIN réalise un chiffre d'affaires de près de 2,4 milliards d'euros et rassemble dans 55 pays plus de 9600 collaborateurs. La Coopérative LIMAGRAIN regroupe, quant à elle, près de 2000 adhérents. [www.limagrain.com](http://www.limagrain.com)
- **NEOVIA** propose une nouvelle voie pour répondre aux défis de l'alimentation, de la sécurité alimentaire et d'un usage raisonné des ressources. Sa stratégie d'entreprise est résolument globale, innovante et différenciante. Cette approche vise à bâtir un modèle économique unique et résilient, qui s'inscrit dans une perspective de croissance durable. NEOVIA réalise un chiffre d'affaires de 1,6 milliard d'euros. Elle compte 72 sites de production et 7700 collaborateurs dans 28 pays. [www.neovia-group.com](http://www.neovia-group.com)
- Le Groupe **ROQUETTE** est un leader des ingrédients alimentaires de spécialité et des excipients pharmaceutiques, spécialisé dans la valorisation des matières premières végétales telles que le maïs, le blé, la pomme de terre et le pois. Le Groupe connaît, depuis plus de 80 ans, une croissance portée par l'innovation, la passion du métier et la volonté d'entreprendre. Présent dans plus de 100 pays, ROQUETTE réalise un chiffre d'affaires de 3,3 milliards d'euros et emploie actuellement 8 000 personnes dans le monde. « Améliorer le bien-être en offrant le meilleur de la nature » [www.roquette.com](http://www.roquette.com)

- Avec comme vision à long terme la valorisation des matières premières agricoles et le développement de produits alimentaires de qualité, **TEREOS** figure parmi les leaders des marchés du sucre (#3 mondial), de l'alcool (#1 européen), de l'amidon (#3 européen) et de la protéine de blé (#2 mondial). Groupe coopératif, TEREOS rassemble 12 000 agriculteurs et emploie 24 000 salariés. Grâce à 49 sites industriels, 6 bureaux commerciaux et 5 centres R&D implantés dans 16 pays, TEREOS accompagne ses clients au plus près de leurs marchés avec une gamme de produits large et complémentaire. En 2015/16, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 4,2 milliards d'euros. [www.tereos.com](http://www.tereos.com)
- **TERRENA** déploie La Nouvelle Agriculture sur l'ensemble de ses filières et de ses productions. La coopérative propose à ses adhérents agriculteurs de nouvelles pratiques pour produire plus et mieux avec moins : moins d'intrants chimiques, moins d'eau, plus de respect des sols et du bien-être animal. TERRENA garantit l'origine des produits et propose une alimentation de qualité, accessible à tous. Elle porte un avenir positif à la fois pour les consommateurs et pour l'agriculture française. TERRENA rassemble 22 000 adhérents, 14 000 salariés et réalise 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. [www.terrena.fr](http://www.terrena.fr)
- **VIVESCIA** est un Groupe coopératif agricole et agroalimentaire, spécialisé dans la production et la transformation des céréales. Opérant « de l'agriculteur au consommateur » au travers de ses différents métiers, VIVESCIA collabore étroitement avec de nombreux clients, des multinationales alimentaires à des clients régionaux pour apporter aux Hommes des produits alimentaires à base de céréales, naturels, sains et bons. Détenu par 11 000 adhérents agriculteurs, VIVESCIA réunit aujourd'hui plus de 7000 collaborateurs dans le monde. En 2015, VIVESCIA a réalisé un chiffre d'affaire de 3,65 milliards d'euros. [www.vivescia.com](http://www.vivescia.com)
- **IAR - le Pôle de la Bioéconomie.** Pôle de compétitivité, IAR compte plus de 350 adhérents qui représentent l'ensemble de la chaîne de valeur de la bioéconomie. Tous sont engagés dans le développement de technologies, de produits alimentaires - comme les protéines - et non alimentaires, durables, à partir de bioressources agricoles, forestières et algales. Depuis 2005, IAR a accompagné 219 projets représentant un investissement total de plus d'1,5 milliard d'euros. [www.iar-pole.com](http://www.iar-pole.com)